

M043 : Vente immobilière et droit de préemption du locataire commercial ou artisanal

Objectifs pédagogiques :

Connaître la procédure légale en matière de droit de préemption.
Gérer les difficultés et/ou le contentieux liés à la purge de ce droit.

Nature :

Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Public :

Professionnels de l'immobilier.

Pré-requis :

Connaissance des éléments fondamentaux du bail d'habitation et du bail commercial.

Durée :

0h20

Programme :

- 1 - Le champ d'application du droit de préemption
 - Le cadre légal
 - Les biens concernés
 - Les biens exclus
 - Le bénéficiaire du droit de préemption
 - Les opérations soumises au droit de préemption
- 2 - La mise en oeuvre du droit de préemption
 - La notification au locataire
 - La réponse du locataire
 - La réalisation de la vente
 - La vente à des conditions ou à un prix plus avantageux
 - Les sanctions

Moyens pédagogiques et techniques :

Séance de formation en ligne avec module e-learning contenant animations, textes, voix off et quiz.

Expert métier : Paul ROLLAND

- DES de droit des affaires.
- Plus de 40 ans d'expérience en administration de biens, gestion locative et syndic de copropriété.
- Président du Comité Pédagogique de l'UNIS.

Moyens d'évaluation et de suivi :

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de chaque module e-learning.
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

- Téléphone : 01 55 32 01 14 (09 h à 12 h et 14 h à 17 h)